



Délibération
CONSERVATOIRE/JNR

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 OCTOBRE 2023

2023 – 118 PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ESPACE SAINT-EUTROPE 2023-2026

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Etaient présents : 25

DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, PARISI Evelyne, BERDAÏ Ammar, CREACHCADEC Philippe, TOUSSAINT Charlotte, BARON Thierry, CAMBON Véronique, TERRIEN Joël, JEDAT Günter, CHANTOURY Laurent, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, DEBORDE Sophie, GUENON Delphine, DEREN Dominique, MAUDOUX Pierre, CHABOREL Sabrina, MACHON Jean-Philippe, ARNAUD Dominique, ROUDIER Jean-Pierre, BETIZEAU Florence, CATROU Rémy, MELLA Florent

Excusés ayant donné pouvoir : 8

BENCHIMOL-LAURIBE Renée à MELLA Florent, BUFFET Martine à ABELIN-DRAPRON Véronique, CARTIER Nicolas à BERDAÏ Ammar, DAVIET Laurent à CHANTOURY Laurent, DIETZ Pierre à CHABOREL Sabrina, MARTIN Didier à MAUDOUX Pierre, TORCHUT Véronique à CHEMINADE Marie-Line, VIOLLET Céline à MACHON Jean-Philippe

Absents excusés : 2

DELCROIX Charles, EHLINGER François

Secrétaire de séance : DEBORDE Sophie

Date de la convocation : 28/09/2023

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Considérant que la politique culturelle se développe sur le territoire,

Considérant la présence sur le territoire de différents acteurs associatifs évoluant dans le domaine des Musiques Actuelles et des Cultures Urbaines,

Considérant le potentiel de développement du territoire que représentent les Musiques Actuelles, les Cultures Urbaines et la richesse du tissu artistique du territoire,

Considérant la volonté la Ville de Saintes, de développer et d'accompagner le secteur des musiques actuelles et des cultures urbaines,

Considérant l'existence d'un service dédié à l'accompagnement et au développement des Musiques Actuelles,



Considérant que le projet de développement de l'Espace Saint-Eutrope engage différentes parties et nécessite l'adoption du Conseil Municipal pour être mis en place,

Après consultation de la Commission « Vivre Ensemble » du jeudi 21 septembre 2023,

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur l'adoption et la mise en place du projet de développement 2023-2026 de l'Espace Saint-Eutrope.
- Sur l'autorisation donnée au Maire, ou à son représentant, de signer tout document relatif à ce projet.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité ces propositions.

Pour l'adoption : 33

Contre l'adoption : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bruno DRAPRON



La secrétaire de séance,

Sophie DEBORDE

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Projet de développement Espace Saint-Eutrope 2023 - 2026

15 rue Saint-Eutrope – 17100 SAINTES
05 46 92 16 94 – espace.st.eutrope@ville-saintes.fr

Sommaire

Introduction..... 3

1. Présentation de l'espace Saint Eutrope 4

 1.1. Bureau d'informations et de ressources 4

 1.2. Studios de répétition 4

 1.3. Salle de répétition en conditions scéniques, résidences, diffusion.. 4

 1.4. Studio de répétition chorégraphique 5

 1.5. Espaces partagés 5

 1.6. Parc matériel et enregistrement 5

2. Les objectifs du projet « pépinière de talents » 5

 2.1. Accompagnement, médiation et animation..... 5

 2.2. Programmation..... 6

3. Bilan 2022 7

4. Perspectives..... 13

Conclusion..... 16

Annexe 1 : État des lieux et perspectives sur l'enseignement des musiques actuelles sur le territoire saintais (Johan Gardré ; avril 2020) 18

Introduction

RAPPEL HISTORIQUE

- 1991 Création des studios (Caissons 1 et 2) de répétition dédiés aux musiques amplifiées
- 2004 Mises à jour des studios : investissement équipement (sonorisation, enregistrement), parc instrumental (batterie), gestion et fonctionnement, ...
- 2005 Création du Bureau d'Information&Ressources Musiques Actuelles
- 2008 Aménagement de la Chapelle Chavagne (salle de concert/résidence)
- 2010 Création de l'espace partagé associatif (Cluster Associatif)
- 2011 Réfection toiture de l'Espace Saint-Eutrope
- 2013 Réfection intérieur du Caisson 1
- 2015 Réfection de la Salle Chavagne (studio de danse)
- 2016 Rattachement au Conservatoire (novembre)
- 2018 Réfection intérieure du Caisson 2
- 2019 Rédaction du Projet Musiques Actuelles « Pépinière de Talents »
- 2020 Développement du projet Musiques Actuelles « Espace Saint Eutrope » pour le volet communication : vidéo de présentation, Etat des Lieux « enseignement MA », projet média « Objectif Live ».
- 2022 Ecriture du projet de développement 2022-2026 de « l'Espace Saint-Eutrope »

Entité du conservatoire depuis 2017, l'Espace Saint-Eutrope est devenu au fil des années un véritable équipement culturel dédié au développement du secteur des musiques actuelles sur le territoire (CDA et au-delà). Il offre un ensemble de services indispensables pour favoriser l'offre, avec notamment une importante mission d'accueil des publics et d'accompagnement pour le développement des pratiques (amateurs comme professionnelles) et du secteur (information concerts, suivi des activités sur le territoire, soutien aux initiatives...).

Le rattachement au conservatoire a permis une évolution positive sur la réflexion et l'élaboration d'un projet territorial global autour des musiques actuelles et sur l'approche pédagogique de cette esthétique. Les complémentarités sur le volet accompagnement, médiation et enseignement mais aussi le travail amorcé concernant ce secteur sur les locaux et le financement par la CDA de certaines missions ou équipements peuvent également tirer avantage de ce rattachement. A ce jour, le directeur du conservatoire est donc également le responsable de l'Espace Saint-Eutrope qui dispose d'un animateur pour mettre en œuvre le projet de la structure. (Cf. organigramme page 7)

Il reste néanmoins indispensable d'aborder cet espace comme une entité à part entière, avec une identification et expertise propre à son domaine d'action.

En 2019, un projet « pépinière de talents » autour de l'Espace Saint Eutrope a été rédigé et mis en place. Il s'agit, à l'instar de la Coopérative de Mai à Clermont-Ferrand, de proposer un lieu privilégié de création pour les artistes, un outil de promotion pour la scène locale et d'accompagnement pour les porteurs de projets (associations, développeurs d'artistes, projets culturels, commerces, ...).

Ce projet se structure sur 3 axes :

- **Accompagnement et coordination :**

- enseignement musical adapté et valorisant ;
- une ville vivante ;
- suivi centralisé des porteurs de projets.

Cet axe s'articule principalement sous la forme de veille culturelle, afin d'actualiser un état des lieux des offres du territoire, faciliter les liens entre les acteurs, orienter les publics selon la demande et adapter les projets aux besoins.

- **Gestion :**

- mise en place d'un service structuré ;
- aménagement des équipements du territoire ;
- favoriser l'implantation des musiques actuelles ;
- enseignement musical cohérent en coordonnant les différents acteurs ;
- professionnalisation du secteur.

Permet de favoriser la reconnaissance de ce domaine culturel, d'être force de proposition et d'adaptation selon chacun(e)s, cet axe soutient à chaque étape l'évolution, du statut amateur à l'ensemble des métiers de la musique.

- **Développement:**

- Saintes, cité de toutes les musiques ;
- dispositif de soutien ;
- innovation.

Valoriser l'offre sur le territoire tout en proposant l'émergence de nouvelles actions et l'ouverture (territorial, esthétiques, médiation, ...).

Ce document doit permettre de mieux comprendre les missions de cet équipement, de conforter les orientations prises ces dernières années et d'y intégrer les perspectives de l'équipe municipale actuelle.

1. PRESENTATION DE L'ESPACE SAINT-EUTROPE

1.1. Bureau d'informations et de ressources

Espace d'information pour les publics, il permet la rencontre entre les acteurs et donne accès à de nombreux outils : presse spécialisée, flyers, tracts, affiches des programmations environnantes et spécifiques, petites annonces, ...

Il répond aux attentes des porteurs de projets (individuel, associations, groupes, comités des fêtes, établissements scolaires, collectivités, cafés cultures, commerces, ...) par le conseil, le suivi et un accompagnement adapté à chacun.

Il aide à l'organisation et à la réalisation (autorisations, législation, sécurité, etc.) de diverses manifestations et coordonne les activités identifiées sur le territoire.

1.2. Studios de répétition

L'Espace Saint-Eutrope comprend deux studios de répétition isolés sur le plan acoustique et adapté à la pratique des musiques amplifiées. Équipés d'un matériel de sonorisation et d'un parc d'instruments accessibles en option, les « caissons » sont accessibles 7jrs/7 et 24h/24 sur réservation préalable.

Plusieurs utilisations à la carte sont possibles et en fonction des besoins :

- * occasionnelle ou régulière
- * individuel ou en groupe
- * petite séance ou résidence

1.3. Salle de répétition en conditions scéniques, résidences, diffusion

La Chapelle Chavagne a été développée pour répondre aux attentes du territoire pour les répétitions en conditions scéniques, la résidence créative et la diffusion de Musiques Actuelles. Elle répond aux attentes d'accueil techniques de ce type d'équipement dans un format restreint. Equipée d'une véritable scène adaptée aux conditions professionnelles, elle est accessible

aux différents acteurs du territoire : associations programmatrices (artistes en tournée, événements, ...), scène découverte (groupes amateurs, tremplins, ...), sorties de résidence, etc.

Capacité : 49 personnes debout ou 30 personnes assises.

1.4. Studio de répétition chorégraphique

La salle de danse Chavagne est un espace de travail de 120 m² au sol, équipée de barres, miroir et d'un matériel de sonorisation. Elle est mise à disposition des danseurs et danseuses individuels, des compagnies et associations adhérentes du territoire.

Elle offre la possibilité de donner de petites présentations publiques, permettant la restitution de travail en cours, lors de créations artistiques.

1.5. Espaces partagés (Cluster)

Dans le but de favoriser les échanges entre acteurs, l'équipement propose la mise à disposition d'un espace dédié aux associations, qui souhaitent développer les musiques actuelles sur le territoire de Saintes. Elles disposent d'un bureau administratif avec accès internet et d'une salle de réunion.

1.6. Parc matériel et enregistrement

Dans le but de développer l'animation sur le territoire et accompagner les jeunes groupes de musiques et associations adhérentes, plusieurs « packs » pour la sonorisation et l'éclairage des manifestations type « concert » sont disponibles, ainsi que la mise à disposition pour des séances d'enregistrement. Réalisés à la carte en fonction des besoins de l'événement, ces « packs » restent adaptés aux petites jauges (150 personnes max.) des spectacles organisés sur le territoire.

1.7. Régie d'enregistrement

À destination des groupes et artistes adhérents, une régie (et son matériel) installée entre les 2 caissons permet l'enregistrement de maquette de travail,

avec ou sans régisseur ou d'être mise à disposition pour des structures externes (home studio, studio mobile).

2. LES OBJECTIFS DU PROJET « PEPINIERE DE TALENTS »

2.1. Accompagnement, médiation et animation

- Conventionnement avec les réseaux Musiques Actuelles
- Mise en place accrue de résidences et développement des actions culturelles autour de la « pépinière de talents ESE » :
 - Organisation de 3 résidences par an (Coût RH (embauche externe) : 4500€ / Fonctionnement : 2500€)
 - Organisation de séances d'enregistrement (Coût RH (embauche externe) : 1000€)
 - Organisation de concerts promotionnels (Coût RH (embauche externe) : 2500€ / Fonctionnement : 900€)
 - Service porteur pour l'organisation d'événements dédiés : Tremplin Coup de Pouce Jeunes Talents, programmation de premières parties de concerts pour mettre en avant les artistes issus de l'Espace Saint-Eutrope (offre pour la pratique amateur et la promotion des groupes en développement) sur des événements Ville ou en partenariat avec des organisateurs d'événements : (Coût RH (embauche externe) : 3000€ / Fonctionnement : 11750€)
 - Accompagnement complet des artistes sur toutes les étapes d'évolution (enseignement, répétition, perfectionnement, diffusion), inscription des artistes développant un projet créatif dans un plan d'accompagnement :
 - état des lieux du projet artistique: afin de connaître la dynamique commune de ses membres, les ambitions de

chacun, les objectifs à court, moyen et long termes, les étapes d'évolutions, etc.

- diagnostic et retro-planning par étapes d'évolution
- accompagnement technique:
 - placement et gestion de la chaîne d'amplification en répétition
 - coaching et filage scénique
 - conception, stratégie de développement et communication
 - statuts et contrats de la Musique
 - séances d'enregistrement : demo, pré-prod.
 - résidence scénique
 - promotion
- suivi du développement

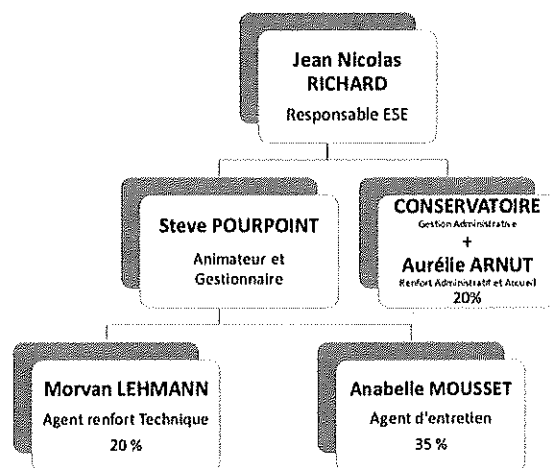
- Veille culturelle (suivi des propositions faites sur le territoire pour avoir un état des lieux des activités Musiques Actuelles proposées) et positionnement de Saintes comme plateforme d'aide au développement de ce secteur (mise à disposition de l'animateur et prise en charge d'une partie du volume horaire dédié à l'accompagnement de projets en heures supplémentaires, coût RH estimé pour 100 heures : 2300€ TTC)
- Développement des outils autour de la communication et de la vidéo (y compris sur la mise en valeur de l'accompagnement Ville sur chaque projet aidé)
- Identification d'un interlocuteur pour les associations de Musiques Actuelles
- Réflexion sur sa structuration en établissant un diagnostic du secteur
- Accompagnement technique et aménagement d'équipement. La réflexion sur les locaux (Conservatoire, Théâtre G.Martel, etc.) doit être couplée aux besoins de salles sur l'accompagnement de groupes de musiques actuelles.

2.2. Programmation

- S'appuyer sur l'expertise de l'Espace Saint-Eutrope dans l'élaboration de certaines manifestations portées par le service animation (fête de la musique / mardis de St Louis...). Ce travail collaboratif nécessite la mise en place d'un travail en mode projet très en amont.
- S'appuyer, dans le cadre des programmations du territoire et des programmations avoisinantes, sur les porteurs de projets artistiques et groupes amateurs et professionnels hébergés à l'Espace Saint-Eutrope (première partie, sortie de résidence, ...).
- Accueillir une programmation intimiste à la Chapelle Chavagne.
- Proposer des activités de diffusion des Musiques Actuelles sur les événements de la ville en bénéficiant d'un catalogue « local » auprès des associations et professionnels du territoire.
- Utiliser le réseau Espace Saint-Eutrope dans la programmation du service animation grâce à un travail commun des agents concernés. L'animateur, de par son suivi, a une véritable connaissance des « pépites émergentes ».
- Utiliser les rencontres artistiques et résidences de l'Espace Saint-Eutrope pour organiser des événements en lien avec les missions de l'Espace Saint-Eutrope, du Conservatoire et du Service animation.

3. BILAN 2022

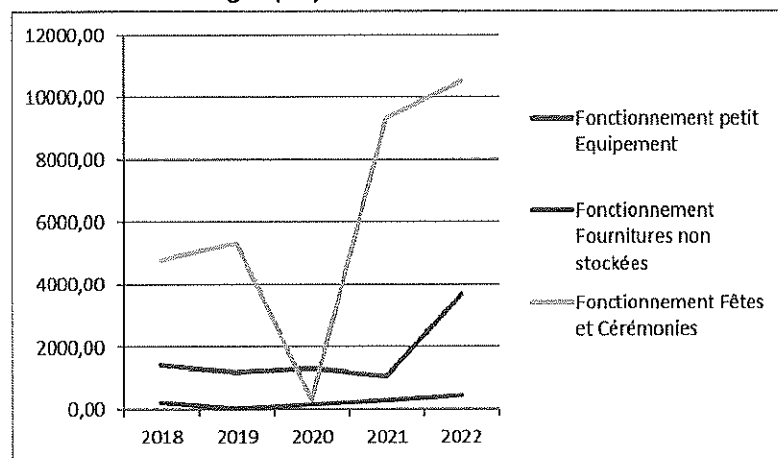
L'organigramme 2022



*gestion administrative : 25% ETP

Evolution financière

Evolution des charges (HT)



Ressources Humaines

Animateur/responsable ESE (+1.10%):	38159,41 €
Agent renfort administratif :	7218,15 €
Agent entretien :	11717,62 €
Agent renfort technique :	6161,38 €

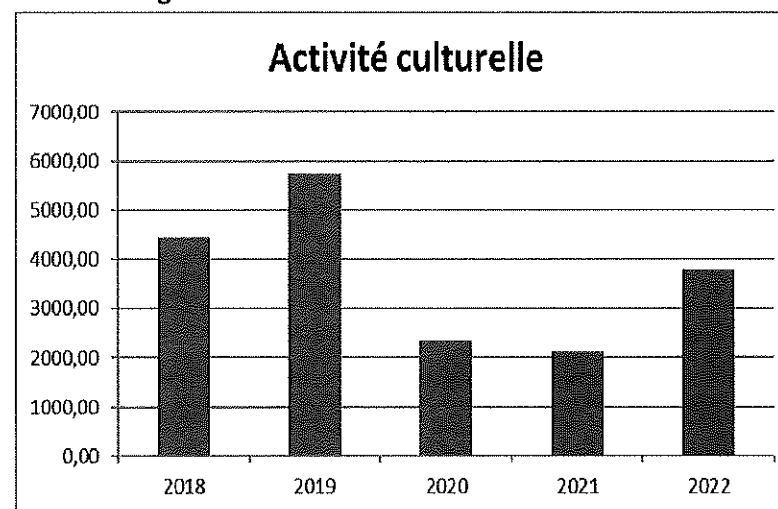
Embauche pers. extérieur (GUSO)

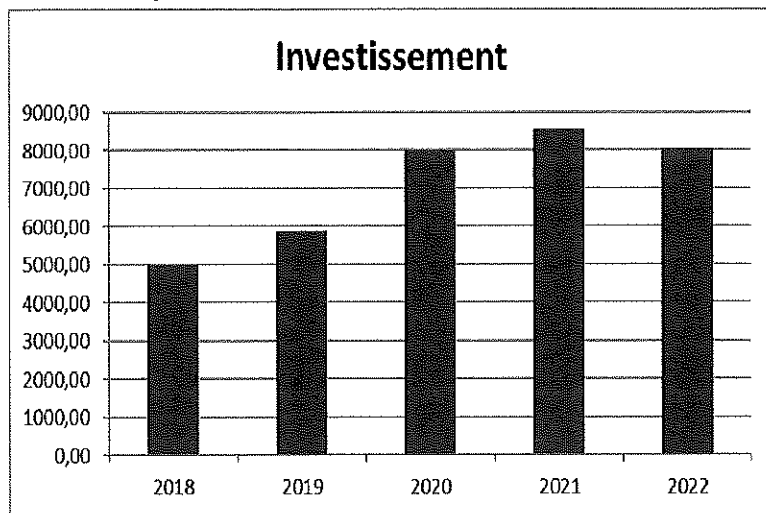
Scène Festival Sur la Place :	1822.29 €
Vidéos Objectif Live :	2146.92 €
Tremplin Coup de pouce:	5163.30 €
Résidence Anaïd :	3602.72 €
Salon du disque :	1280.90 €
TOTAL (TTC) :	14515.29 €

Rappel GUSO 2021 8859.38€

NB : le salaire horaire techniciens / régisseurs a subi une augmentation importante en 2022 (entre 22% et 33% selon la catégorie professionnelle).

Evolution des Régies de Recette



Evolutions des dépenses d'investissement (HT)**L'activité en 2022****ACTIVITÉS ET ACCOMPAGNEMENT :**

- SALON DU DISQUE : organisation scène showcases en partenariat avec DCR MUSIC (3 concerts promotionnels – groupes régionaux : Take Off, Carbone, PurpleSton),
- GIP CAFES-CULTURES suivi du dispositif en lien avec le service Commerce,
- FESTIDATING : organisation en partenariat avec le BIJ et CDU17,
- NUIT DES MUSÉES : programmation MINIMATIC (Dj) et suivi technique,
- FÊTE DE LA MUSIQUE : programmation scène Bassompierre à destination des groupes et musiciens de l'Espace Saint Eutrope,

- FESTIVAL DES CULTURES URBAINES : coordination administrative et technique avec les associations prestataires (Pôles),
- STAGE VOIX SATURÉES en partenariat avec APMAC : organisation d'un stage avec David FERON (coach/prof) spécialiste des voix saturées,
- FESTIVAL SUR LA PLACE... en partenariat avec la Cie Coyote Minute : programmation, régie technique (son, plateau) d'une scène musiques actuelles à destination des groupes et musiciens de l'Espace Saint Eutrope et du Club Musique de la MDJ Boiffiers/Bellevue,
- Adhésion à la coopérative CRISTAL GROUPE qui permet à l'espace Saint-Eutrope d'intégrer un réseau musiques actuelles,
- CARTE BLANCHE MELVIN DANS LES NUAGES en partenariat avec le Gallia théâtre : programmation, coordination et accueil technique Melvin dans les nuages au Gallia,
- TREMPLIN COUP DE POUCE JEUNES TALENTS 11/25 ans : organisation de l'édition 2022, suivi des lauréats 2021,
- OBJECTIF LIVE : réalisation d'un support média (captation live + interview) pour 3 groupes adhérents (Le Bal des Bambins, Born Criminal, Karmapolis).
- RESEAU CULTURES URBAINES : suivi de réunion, accompagnement organisation FCU
- BEAT SAX (Martin): accompagnement technique, préparation CEM
- GRAND ALEGZ : préparation scénique
- LOLA BERTHOME : préparation scénique
- CLUB MUSIQUE MDJ : atelier préparation scénique

ENREGISTREMENT :

- Nadine ROUSSEAU : séances en autonomie

RESIDENCE :

- ANAÏD : Résidence scénique à l'auditorium de l'Abbaye-aux-Dames avec action culturelle (rencontre artistique) et restitution publique (concert sortie de résidence)

MISE A DISPOSITION CHAVELLE CHAVAGNE ET SALLE CHAVAGNE :

- ANAÏD : séances de création
- MELVIN Dans Les Nuages : répétition scénique
- JUMP AROUND : concert ska/punk
- BAL DES BAMBINS : répétition scénique
- POUSSÉ PAS MÉMÉ : répétition scénique
- MISSING YOU : résidence/concert
- OCTOPUS KING : répétition scénique
- LEIDI FINSH : répétition scénique
- COCONUT MUSIC : répétition groupes programmés sur le festival
- Festival TRANSE ATLANTIQUE : mise à disposition (+ studios) pour la répétition des groupes programmés
- SOWGE : répétition scénique
- UNISON : Assemblée Générale
- Cie ENVIBRATION : résidence de création
- Cie O'Tresses : résidence de création
- ADRENALINE (FCU) : stage
- TORREN CIEL : résidence de création

PRET MATERIEL:

- Cie ENVIBRATION : pack lumière (résidence)
- ALI VEEJAY : petit pack sono
- MEDIATHEQUE F. MITERRAND : pack sono, parc son & lumières, petit pack sono
- MUSEES : parc lumières, petit pack sono
- APMAC : prêt backline (parc instruments) pour stage découverte son, prêt kit micro
- PAGUAILLE : pack sono
- CONSERVATOIRE : parc son & lumières, pack sono, kit micros
- AUDIOSMOSE : pack enregistrement (plexi, casques, ampli, ...)

- AABA : petit pack sono
- SVAH : petit pack sono
- FCU : prêt pack sono (contest) et backline (concert)
- FÊTE DE LA MUSIQUE : matériel son, backline (instruments) pour scène ESE Bassompierre
- Festival LES ONDES S'EN MÊLENT : prêt backline
- LYSISTRATA : prêt petit pack enregistrement
- Festival TRANSE ATLANTIQUE : packs sono + kit micros
- TINY BOX : pack sono
- SOWGE : petit pack sono

Les chiffres clés 2022**88 porteurs de projets :** (cf. Article 2.1)

Dont 22 associations et 66 indépendants (groupes, artistes, commerces et particuliers) ont été accueillis, orientés, conseillés et accompagnés

Pour 53 porteurs en 2021 (31 associations et 22 indépendants)

NB : Le positionnement d'un renfort administratif via le conservatoire a permis d'accueillir dans de meilleures conditions un nombre croissant de porteurs de projets.

46 GROUPES ET 8 INSTRUMENTISTES adhérents et utilisateurs des studios de répétition (Caissons)

Contre 39 groupes et 5 instrumentistes en 2021

8 COMPAGNIES ET ECOLES DE DANSE adhérentes, développant une activité chorégraphique artistique et utilisateurs de la salle Chavagne.

Contre 6 en 2021

13 ASSOCIATIONS HEBERGEES (cf. page suivante)

- **Coconut Music:**

Domaine : Pop/Folk/Electro/World

Activité : organisation de concerts : Coconut Party, Instant Coco, Coconut Music Festival,...

- **Unison:**

Domaine : chanson, rock, world, electro, ...

Activité : Entrepreneur de spectacles, catalogue d'artistes, booking, production, ...

- **DCR Music :**

Domaine : rock, métal, ...

Activité : organisation de concerts, Salon du Disque

- **Les Sales Teints Branques :**

Domaine : rock, chanson, punk, ...

Activité : promotion de groupes locaux, organisation de concerts : Saint Eut'Rock, l'Etrange Halloween d'Octopus...

- **One Again Prod :**

Domaine : vidéo clip, live, web séries, ...

Activité : captation vidéo live, réalisation de clips musicaux, Websérie ZIKOS, ...

- **SubKulture Addict :**

Domaine : rock, electro, ...

Activité : organisation de concerts : Rock Your Beat, Factory Fest, ...

- **Atelier Chorégraphique de Saintes :**

Domaine : danses

Activité : enseignement

- **Cie Adrénaline :**

Domaine : danse hip-hop, street danse, ...

Activité : enseignement, organisation de Battles hip-hop, manifestations culture urbaine, ...

- **Cie O'Tresses :**

Domaine : danse contemporaine

Activité : création chorégraphique, ateliers, ...

- **Jump Around :**

Domaine : Dub, electro, hip-hop, ...

Activité : organisation de concerts : le Père Noël est un Dubber, ...

- **Pachyderme :**

Domaine : Rock, ...

Activité : promotion du groupe Lysistrata

- **Sensitive compagnie :**

Domaine : danse contemporaine

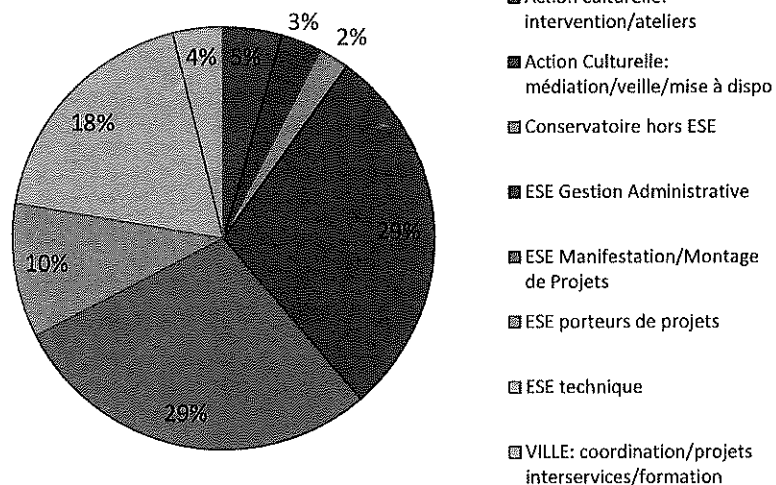
Activité : création chorégraphique

- **Concert sauvage :**

Domaine : hip-hop

Activité : collectif rappeurs

Répartition Temps de Travail S.POURPOINT 2022



Points forts de l'équipement

- ✓ La SMAC (Salle de Musiques Actuelles Conventionnée) de Charente-Maritime étant située à La Rochelle. La situation géographique et le rayonnement actuel de l'Espace Saint-Eutrope peuvent être un atout pour la mise en place d'une politique en faveur des musiques actuelles sur le territoire de Saintes et couvrant le sud du département.
- ✓ Le Projet Musiques Actuelles de l'Espace Saint-Eutrope clair et ambitieux qui développe les notions d'accompagnement de la structure, ses services et ses missions. Il appuie sur le terme « Pépinière de Talents » pour expliquer les offres proposées par le Centre d'Information et de

Ressources et les actions culturelles qui répondent aux publics du territoire tout en valorisant l'aide apportée par la Ville de Saintes et par conséquent sa visibilité. Il fait référence aux grands domaines de ce secteur (enseignement, répétition, diffusion) et renvoie aux compétences ou axes de travail à développer pour Saintes.

Points à conforter ou à améliorer

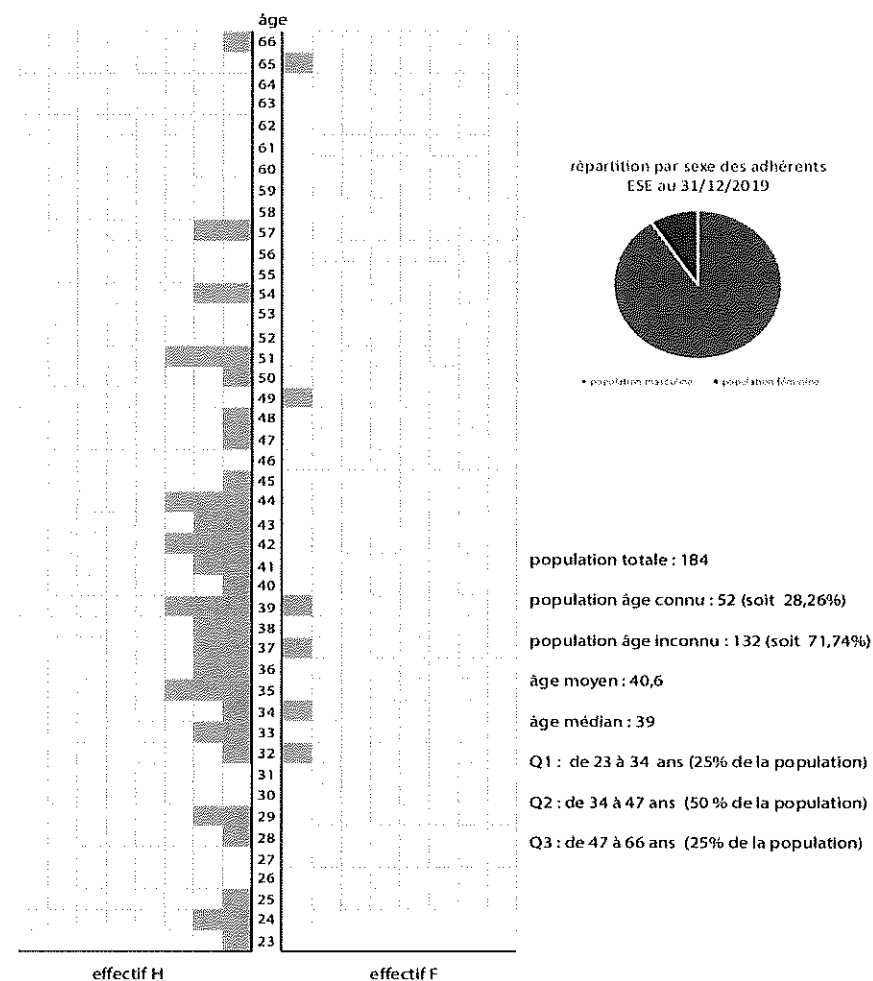
- ✓ Les Musiques Actuelles restent un secteur culturel mal identifié du grand public. L'Espace Saint-Eutrope et les services qui y sont proposés sont surtout visibles par les musiciens et danseurs qui cherchent à développer une activité dans ce domaine.
- ✓ Valider et favoriser la mise en place et le développement du projet d'équipement et de service de l'Espace Saint-Eutrope, notamment auprès des institutions territoriales (Département) et des fédérations professionnelles (FEDELIMA, RIM).
- ✓ Développer la signalétique et les outils de communication
- ✓ Maintenir les rendez-vous réguliers : concerts sortie de résidence, showcases, ateliers, rencontres, réunions publiques, ...
- ✓ Développer les mises à disposition des locaux pour l'organisation d'événements afin d'accroître la visibilité et la dynamique de la ville.
- ✓ Développer les ressources humaines pour mieux répondre aux besoins du territoire et au fonctionnement de la structure.
- ✓ Participer et développer la visibilité des musiques actuelles sur un territoire élargi : groupes locaux accompagnés pouvant être programmés en 1^{ère} partie de têtes d'affiches lors d'événements (festival, salles de villes avoisinantes, ...) et accompagnement de groupes locaux en voie de professionnalisation par des structures plus importantes (ex: Lysistrata et la Sirène).

- ✓ Développer l'accompagnement des cultures urbaines en lien avec les musiques actuelles (projet Festival des Cultures Urbaines).
- ✓ Maintenir le développement d'actions culturelles en faveur des Musiques Actuelles sur différents publics (actions de médiations culturelles).

Provenance des adhérents de l'Espace Saint-Eutrope :

- ✓ Saintes : 30.5%
- ✓ CDA de Saintes : 16.5 %
- ✓ Pays de Saintonge Romane : 10.5 %
- ✓ Charente Maritime : 26 %
- ✓ Nouvelle Aquitaine : 15.5 %
- ✓ Monde : 1 %

Pyramide des âges des adhérents de l'Espace Saint Eutrope au 31 décembre 2019



4. PERSPECTIVES

• Pour l'Espace Saint-Eutrope

- ✓ Logiciel de gestion des réservations des espaces et de d'analyse des données (GMA) à raccorder à un système de gestion d'ouverture électronique à faire évoluer (coordonné avec la planification)
- ✓ Développer le suivi et accompagnement des acteurs associatifs et des ateliers / clubs proposés au sein des établissements scolaires
- ✓ Développer les résidences grâce aux aides Centre National de la Musique (CNM), Région, ...
- ✓ Proposer des master-class et stages afin de mettre en œuvre des propositions complémentaires d'enseignement sur le site de l'Espace Saint-Eutrope, en lien avec les acteurs d'enseignement du territoire.
- ✓ Proposer des actions de médiation (ateliers artistiques et pédagogiques) : échange de savoirs, rencontres artistiques, ateliers de prévention auditive, histoire des musiques actuelles, ...
- ✓ Renouvellement et mutualisation du parc matériel : instruments, parc micros à faire évoluer,
- ✓ Développer l'offre de service en formant plus spécifiquement le personnel : gestion matériel (logiciels MAO, vidéo, ...), communication (réseaux,...), gestion d'équipement et suivi des publiques, régie technique d'événements, ...
- ✓ Adhésion auprès des structures de musiques actuelles : RIM, FEDELIMA afin de mieux s'inscrire dans la dynamique de réseaux et d'améliorer la lisibilité du site saintais dans le réseau national
- ✓ Développer les services autour de la vidéo et les outils de communication pouvant être liés.

- ✓ Etudier les possibilités de conventionnement et voir de cofinancement avec la CDA, le Conseil Départemental, ...
- Pour les activités de diffusion sur la ville
- ✓ Participer à l'état des lieux et à la réflexion des équipements de diffusion sur la ville
 - Théâtre G Martel : gradin rétractable, traitement acoustique, locaux de stockage, loge équipée (douches, mobiliers, parc extérieur clôturé, ...), etc.
 - Hall Mendès France : équipement scénique (avancée de scène, structure lumière, ...), traitement acoustique, aménagement d'espaces dédiés à l'accueil de spectacles (loges, traitement acoustique de la grande halle, ...), etc.
- ✓ Favoriser l'accueil d'organisation d'événements Musiques Actuelles : contact avec des sociétés de production
- ✓ Développer des activités de diffusion des Musiques Actuelles sur les événements de la ville. Quelques exemples :
 - *Showcase (concerts promotionnel) de groupes locaux pour favoriser leur développement.*
 - *Performance Dj's, formations légères (chanteurs, musiciens sur bandes, etc.) et concerts proposés sur les événements d'importance (culturels, sportifs...)*
- ✓ Accompagner la réflexion sur des espaces d'affichage libre pour une meilleure diffusion de la communication des événements
- ✓ Accompagner la réflexion autour d'un projet d'équipement musiques réunissant la diffusion, les pratiques, l'apprentissage, et pourquoi pas la mixité des arts (arts visuels, chorégraphiques, etc.) en réponse aux besoins

croisés : auditorium de musique classique, salle d'orchestration, salle de concert...

- **Évolutions des demandes:**

- ✓ Exigences techniques : certains nouveaux utilisateurs sont moins autonomes sur les connaissances techniques lors des répétitions : placements, chaîne d'amplification, conseil matériel, etc.

Préconisations : Des petits cursus de formation pourraient aider à ce type d'accompagnement (pouvant être proposé en partenariat avec l'APMAC). Les visites lors des créneaux de répétition et un point régulier avec les groupes, en plus de rendre compte de l'évolution du projet, favorise ce genre d'échange mais il pourrait ainsi intégrer une régie de conseil technique plus adaptée.

- ✓ Accompagnement plus poussé : le développement des réseaux sociaux montre un effet zapping ou la création de projets artistiques éphémères et individualistes. Notamment avec des personnes ayant écrit des textes et/ou chansons (production MAO, beatmaking), et souhaitant un accompagnement sur toutes les étapes de création : compositions, arrangements, enregistrement, production, développement, diffusion, etc.

Préconisations : L'accompagnement consiste à déterminer si le projet artistique sera ou non à vocation culturelle et nous pouvons dans ce cas, réorienter vers des professionnels du territoire (compositeurs, studio d'enregistrement, coach, musiciens, ...), mais le phénomène mérite que l'on s'interroge sur la vocation et l'orientation de ces « artistes en herbe » et la manière dont nous pouvons les accompagner (tremplins, scènes ouvertes, espaces d'échanges, coaching, diffusion, ...).

- **Evolutions des pratiques :**

- ✓ Genres musicaux : l'évolution des courants musicaux, crée de plus en plus de niches culturelles. Ce qui multiplie par la même, le nombre de porteurs de projets. Le rayonnement peut être plus important : certains styles musicaux font déplacer des « Fans Bandes » sur plusieurs centaines de kilomètres, mais le public cible n'est que plus diffus.

- ✓ Implication dans des projets d'associations musicales : beaucoup d'administrés souhaitent avoir une offre culturelle sur notre territoire. Les coûts de mise en place d'activités Musiques Actuelles et la diminution du nombre de bénévoles dans les structures associatives (et surtout leurs engagements sur les montages de projets et sur le cœur de vie associative) freinent les possibilités de développement.

Préconisations : Renforcer l'accompagnement technique et l'aménagement d'équipement pouvant faciliter cette mise en place.

- ✓ Structuration, professionnalisation artistique et organisationnelle du secteur : les associations et porteurs de projets non constitués ont toujours autant besoin de conseils et d'aides dans leurs étapes de création et de développement, mais les services sont aujourd'hui peu ou plus adaptés à la demande.

Préconisations : Un travail d'inventaire et d'état des lieux serait bon à être mis en place, pour mieux connaître les attentes et besoins de nos acteurs de territoire actuels.

- **Evolution des pratiquants et des publics :**

- ✓ Les Musiques Actuelles sont bien souvent identifiées par les politiques comme un domaine culturel qui concerne un public « jeune », mais, nous pouvons constater qu'elles touchent aujourd'hui l'ensemble de la population et ses catégories sociaux-professionnelles.

Préconisations : Un diagnostic et des préconisations pourraient aider à adapter les événements à leurs publics.

- ✓ Comme évoqué plus haut, beaucoup d'administrés souhaiteraient voir une communication plus structurée sur les offres en matière de rendez-vous Musiques Actuelles. Mais ce secteur manque encore cruellement d'activités inscrites pour pouvoir mettre en place une campagne commune de saison culturelle (ex. Hiero à Limoges).

Préconisations : Une charte graphique, ainsi qu'une communication adaptée pourraient dans un premier temps faciliter la visibilité de ces événements.

- **Evolution des techniques :**

- ✓ Le transmédia et la vidéo font partie intégrante du développement de ce secteur, notamment depuis l'apparition des réseaux sociaux.

Préconisations : En lien avec un développement d'un marketing territorial, il permettrait l'identification des acteurs et des projets fait sur notre territoire.

- ✓ La Musique Assistée par Ordinateur (MAO) et les évolutions techniques permettent aujourd'hui à chacun de développer certaines Musiques Actuelles depuis son salon ou sa chambre à coucher

Préconisations : Une veille culturelle du secteur devrait être mise en place pour mieux connaître les acteurs et ressources de notre territoire.

- **Evolution des missions = évolutions dans la gestion du site (RH et locaux) :**

Le développement des missions « pépinière de talents » (découverte, suivi et accompagnement, diffusion) vont mobiliser davantage l'animateur de l'espace, dont la présence sur site est déjà trop faible.

La présence d'un personnel administratif sur site est incontournable si nous souhaitons remplir efficacement les missions d'accueil du public,

d'encaissement des régies, de gestion des adhésions et conventions, de secrétariat... La mutualisation en cours avec l'administration du conservatoire a permis de commencer à partager et alléger les tâches de gestion administrative de l'animateur du site. Néanmoins, selon les évolutions et dossiers à porter par l'espace celle-ci peut encore se révéler insuffisante. Il est à noter également que les missions portées par l'animateur vont au-delà de son cadre d'emploi et des responsabilités d'un agent en catégorie C, une évolution du poste en catégorie B est à envisager.

L'offre du bureau ressources et ses services est peu institutionnalisée. Dans le cadre du développement de ce projet autour des musiques actuelles il est proposé :

- ✓ De travailler au conventionnement avec le Département
- ✓ D'envisager l'adhésion aux réseaux Musiques Actuelles (RIM / FEDELIMA)
- ✓ D'organiser des déplacements d'observation et d'échange dans des structures aux missions équivalentes

En ce qui concerne les locaux :

- Manque d'un studio de répétition supplémentaire et de plus grande taille (60m²)
- Manque d'une dizaine de box de stockage (5m³ par box) de matériel pour les groupes comme pour les associations
- Nécessité d'un atelier de maintenance et de stockage technique adapté
- Manque d'une salle de diffusion Musiques Actuelles (équipée son et lumière avec traitement acoustique) de capacité d'accueil supérieure à la Chapelle Chavagne. Deux solutions à détailler en groupe de travail (élu / direction générale / service technique / service porteur)
- Regroupement des acteurs d'enseignement Musiques Actuelles sur le site

CONCLUSION

La validation de ce projet, synthèse des actions mises en œuvre et des directions prises depuis quelques années, doit faciliter la reconnaissance de l'Espace Saint-Eutrope auprès des professionnels du secteur, préalable indispensable pour intégrer les réseaux musiques actuelles et développer la recherche de partenaires institutionnels.

Le développement en cours doit intégrer les réflexions menées par les autres services sur :

- l'aménagement des salles existantes (Théâtre Geoffroy Martel, Hall Mendès France...) pour le volet diffusion
- l'aménagement du pôle Saint Exupéry qui peut répondre aux besoins en équipement de l'Espace Saint-Eutrope pour le volet accompagnement : studio d'enregistrement/résidence, local de répétition atelier amateur déjà équipé et installé

La volonté actuelle de développer et d'accompagner le secteur des musiques actuelles et des cultures urbaines positionne l'Espace Saint Eutrope comme un équipement stratégique de référence pour la collectivité. Il sera néanmoins essentiel :

- d'être vigilant sur la quantité et la planification des actions d'accompagnement proposées afin de garder une cohérence entre l'activité et les ressources RH du service,
- de rester cohérent dans l'activité du service en ne confondant pas expertise conseil et régie technique.



Annexe



État des lieux et perspectives sur l'enseignement des musiques actuelles sur le territoire saintais (Johan Gardré ; avril 2020)

Préambule

Ce travail a été amorcé avant la crise sanitaire mais il peut permettre de redonner de l'énergie dans cette période difficile pour la culture dans sa globalité.

Ce document se veut également un soutien aux enseignants et à tous ceux qui transmettent un savoir faire/être dans le monde artistique.

Rendre visible tous ces acteurs qui enseignent, organisent et mettent en œuvre pour l'intérêt collectif dans le milieu de l'enseignement artistique.

1) CONTEXTE/HISTORIQUE

Musiques Actuelles : une définition

Les Musiques Actuelles regroupent des esthétiques musicales variées passant par le rock, la chanson, les musiques urbaines, world/traditionnelles et les musiques électroniques.

C'est la Commission Trautman de 1998 qui a acté la définition « Musiques actuelles » et par cette occasion l'institutionnalisation du terme pour la diffusion, le soutien et l'enseignement.

Historiquement le domaine privé s'est positionné très tôt sur l'enseignement des Musiques Actuelles en proposant des cours de batterie, guitare, chant, clavier et d'autres instruments souvent non enseignés dans les établissements publics d'enseignement de la musique.

Sur le modèle des écoles de danse privées, les écoles de batteries se sont implantées assez tôt dans le paysage de l'enseignement. Puis le chant popularisé par les émissions de télé-réalité.

Ces écoles souvent autonomes ne proposent pas de cursus diplômant et sont souvent onéreuses pour les budgets les plus modestes.

Les plus importantes (Toulouse, Paris, Bordeaux, Grenoble...) se sont fédérées tout d'abord avec les écoles de Jazz FNEIJ (Fédération Nationale des Écoles d'Improvisation et Jazz) puis FNEIJMA en ajoutant les Musiques Actuelles Amplifiées.

Du côté des établissements publics, l'enseignement des Musiques Actuelles a démarré de façon « officielle » en organisant des concours CA (certificat d'aptitude) et DE (Diplôme d'état) de professeurs MAA il y a une vingtaine d'années.

Arrivés tardivement ces enseignants dispensent un enseignement orienté sur les pratiques collectives en proposant un cursus complet mais hétérogène selon les établissements et les spécialités des enseignants (Musiques Amplifiées, Musiques Électroniques). Pédagogues formés et compétents dans leurs domaines ils restent malgré tout souvent isolés dans leurs établissements.

Les plus connus sont le Conservatoire de Villeurbanne et l'École Départementale des Landes qui proposent un cursus complet (pratiques collectives, ateliers, cours instrumentaux, formation musicale spécifique).

Les enseignants spécialisés dans ces domaines sont une véritable plus value pédagogique dans les établissements d'enseignement public. Ils sont souvent porteurs de projets fédérateurs, utilisent une pédagogie en permanente évolution (outils numériques, relevés de partitions, arrangements...)

Panorama des institutions :

Au niveau de l'état, les musiques actuelles-jazz, chanson, musiques traditionnelles, musiques électroniques et hip hop sont intégrés aux mécanismes d'aides apportées à l'ensemble du secteur musical. Cette politique de soutien se concrétise sous différents aspects :

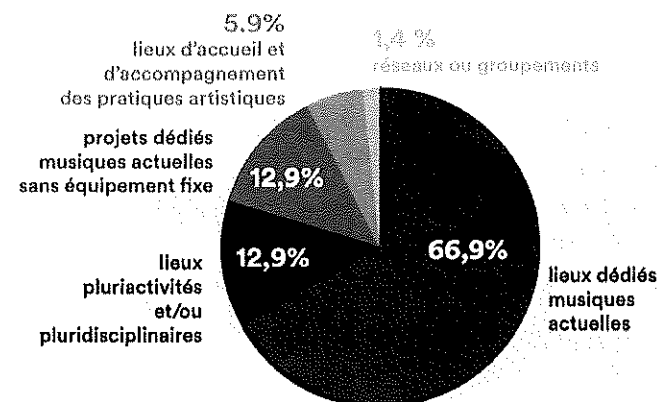
- Création du **CNV** (Centre national des variétés) qui gère le fond de soutien pour l'ensemble du secteur du spectacle vivant, les aides à résidence et l'action culturelle pour les musiques actuelles
- Politique d'aide aux **SMAC** (scènes musiques actuelles), label regroupant 89 lieux de diffusion et de répétition
- Soutien aux établissements d'enseignements et formations comme la **FNEIJMA** (fédération des écoles Jazz, improvisés, musiques actuelles et autres réseaux indépendants (FAIR, Printemps...))

La **FEDELIMA**, fédération nationale regroupe des lieux et projets dédiés aux musiques actuelles sur l'ensemble du territoire français, comptabilise 139 adhérents parmi lesquels ont retrouve :

- Lieux dédiés aux MA
- Lieux pluridisciplinaires
- Projets MA sans équipements fixes
- Lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques artistiques
- Des réseaux ou regroupements

PROFIL DES ADHÉRENTS

LES TYPES DE STRUCTURES EN 2019



Chiffres clés de la FEDELIMA - données 2018 (novembre 2019)

L'enseignement des MA

Pendant longtemps les musiques actuelles n'ont été enseignées qu'en secteur associatif et privé. Écoles associatives, écoles et cours privés, ateliers, week-ends et stages ont ainsi contribué au développement de la pratique de ces musiques.

Aujourd'hui, les musiques actuelles sont enseignées dans les conservatoires agréés ou contrôlés par l'État, mais les organismes associatifs et privés forment toujours le réseau le plus dense de lieux d'apprentissage.

En outre, plusieurs diplômes (CA, DE, DUMI) sanctionnent la formation des enseignants. Ces diplômes sont aussi accessibles par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'enseignement des musiques amplifiées en conservatoire, encore marginal il y a quelques années est en progression grâce à la formation des enseignants et la valorisation de leurs compétences.

Ils sont employés directement dans les établissements publics d'enseignement spécialisé, dans les associations ou dans le cadre d'un partenariat entre ces structures.

Le personnel enseignant dans le secteur public :

Chiffres tirés de l'étude sur l'analyse de l'enseignement et l'accompagnement dans le secteur des musiques actuelles de Bob Revel en 2012.

Jazz	Musiques traditionnelles	Musiques actuelles amplifiées	Total musiques actuelles
599	221	294	1114

Avec un nombre estimé à 1114 enseignants, les musiques actuelles représenteraient en 2008/09 7,42% du personnel enseignant « musique » (14 996 enseignants au total)

	Jazz	Musiques traditionnelles	Musiques actuelles amplifiées
1998/99	530	200	158
2008/09	599	221	294
	+69	+21	+136
	+13%	+10%	+86%

Il n'y a pas à ce jour de données plus récentes qui recensent les enseignants du secteur public mais on peut penser que les chiffres sont croissants depuis la mise en place des diplômes et des formations (diplômes d'états, certificats d'aptitude, VAE)

Le personnel enseignant dans le secteur privé :

Le personnel associatif est majoritairement représenté par la FNEIJMA, réseau qui regroupe 29 écoles et délivre le diplôme MIMA : à ce jour 1900 titulaires du diplôme

Hormis pour la VAE, le MIMA contrairement aux autres diplômes ne permet pas de prétendre à un poste dans la fonction publique et de travailler dans les établissements d'enseignement spécialisé.

2) MON EXPÉRIENCE PERSONNELLE

Musiques Actuelles

Enseignant au Conservatoire d'Angoulême et précurseur dans l'enseignement des Musiques Actuelles en Charente, j'ai développé un enseignement basé sur la pratique collective :

- Jeu en groupe
- Interprétation autour d'un répertoire large et varié spécifique aux MA
- Formation autour de la chaîne du son : sources-amplification-diffusion
- Comprendre la fonction des effets et des différents traitements du son
- S'initier à la composition et à l'enregistrement
- Acquérir une culture musicale

J'ai dû faire de la pédagogie auprès de mes employeurs et mes collègues pour créer de bonnes conditions de travail dans mon établissement mais aussi pour expliquer ma culture musicale et mon projet pédagogique.

La question des lieux pour l'enseignement des musiques amplifiées est courante. Il est important, tant pour l'enseignant que pour les apprenants, d'avoir à disposition des locaux et un équipement acoustiques adéquats. Il en va de la qualité de la transmission comme de la santé (risques auditifs).

Pour une future classe Musiques Actuelles, une mutualisation avec une structure qui gère des locaux adaptés aux Musiques Amplifiées est primordiale. Outre les bénéfices précités un partage « matériel » permet aussi :

- Une optimisation de l'équipement en termes d'occupation horaire
- Des rencontres entre public
- Des projets inter-structures

C'est pour ces raisons que j'ai rapidement mis en place une convention avec la SMAC (scène Musiques Actuelles) d'Angoulême la NEF que je fréquentais déjà en tant que musicien pour y avoir joué et répété. La NEF nous met à disposition, grâce à une convention annuelle, un créneau horaire pour y donner les cours d'atelier.

MAO (Musiques Assistées par Ordinateur)

A mon arrivée au Conservatoire je me suis vite positionné sur l'ouverture d'une classe complémentaire aux Musiques Actuelles : la composition MAO

Historiquement, le Conservatoire d'Angoulême disposait d'un studio grâce à la création d'une classe de composition Musique Electroacoustique dirigée par la compositrice Elizabeth Sikora, première enseignante de la discipline.

J'ai naturellement, en partenariat avec mes collègues Acousticiens, développé une classe MAO dirigée vers la composition et la production MA/Electro.

Conscient que c'est un atout pour accueillir un autre public (étudiants, compositeur autodidacte, adultes...) la collectivité a investi dans du matériel pour ce projet :

- Ordinateurs
- Cartes sons/Console de mixage/Micros/Monitoring
- Contrôleurs midi

Cette UV complète la formation initiale MA : c'est pour les élèves un moment de créativité personnelle en dehors du jeu en groupe.

L'initiation à ces outils numériques dans la musique est dorénavant incontournable dans un cursus d'enseignement musical.

Culture Musicale

Pour compléter la formation je propose aux élèves de la classe comme aux autres (sous réserve de place dans la salle) un cours de culture des styles où l'on parle des différents courants des Musiques Actuelles : du Blues, des origines en passant par les courants Rock, Métal, Fusion, Progressives, les courants Électro, Pop, les musiques Soul/Funk/Disco...

- Écoutes/analyses/échanges
- Étude des sons, de la production musicale
- Culture musicale globale
- Ouverture musicale

BILAN personnel :

L'ouverture de la classe MA au Conservatoire s'est faite en plusieurs étapes

:

- 1- Ecriture d'un projet pédagogique
- 2- Communication pour faire connaître la nouvelle discipline
- 3- Information/Pédagogie auprès des collègues et des futurs partenaires
- 4- Formation de la classe/cours/transmission/développement
- 5- Organisation des cursus et des différents parcours (Formation Initial/Parcours amateur/Accompagnement...)
- 5- Rayonnement de la classe/concerts/stages
- 6- Développement de la classe

3) L'ÉTAT DES LIEUX

Saintes et son agglomération

36 communes composent le territoire de l'agglomération Saintaise et l'enseignement proposé est dans l'ensemble assez hétérogène avec un Conservatoire à Rayonnement Communal agréé et un ensemble d'associations et d'enseignants privés.

Le public fréquentant les cours du conservatoire sont en grande partie des jeunes scolaires : du primaire, secondaire et lycéen. Les adultes fréquentent davantage les structures associatives.

L'enseignement des Musiques Actuelles sous la forme de pratique de groupe est assez marginal mais l'enseignement des instruments est assez développé.

Les professeurs de musique

- 26 enseignants actifs dans le secteur privé
- 24 enseignants dans le secteur public (Conservatoire de Saintes).

Statuts des enseignants privés

L'enquête révèle des statuts très différents selon les enseignants et les enseignements.

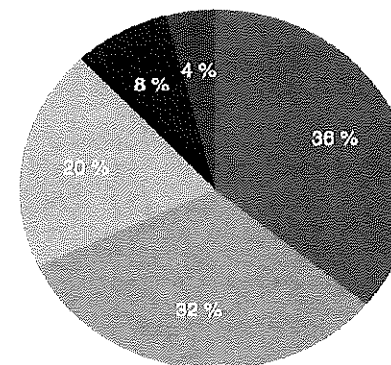
Les différents statuts témoignent de certaines contraintes :

- Charges qui diffèrent
- Déplacements à domicile
- Aménagements des lieux d'enseignements (souvent dans le domicile privé)
- Coût du matériel, des instruments de musique, des fongibles...
- Prise en compte de la communication

Statuts des indépendants privés

Type structure	Enseignants
Auto-entreprise	9
Salarié	8
Autre profession libérale	5
Intermittent du spectacle	2
CESU	1

Auto-entreprise
 Salarié
 Autre profession libérale
 Intermittent du spectacle
 CESU



La diffusion et la répétition des Musiques Actuelles sur Saintes et en périphérie

Depuis l'état des lieux de Gilles Bayet datant de 2005 on peut constater qu'il y a peu d'évolution significative en termes d'équipements, de lieux de diffusions adaptés aux musiques amplifiées, et de locaux de répétitions.

La référence en la matière reste le pôle de répétitions et d'accompagnement de l'espace St Eutrope (les « caissons »). Cet équipement indispensable à la vie artistique Saintaise ne suffit pourtant pas à la demande importante des groupes locaux.

Des artistes et groupes comme « François and the Atlas Mountains » ou plus récemment « Lysistrata » impulsent une dynamique sur la scène musicale saintaise et donne des envies aux jeunes musiciens de la cité pour s'exprimer.

La ville manque donc toujours d'un véritable lieu de diffusion et de locaux de répétitions pour accueillir les pratiques amateurs et l'accompagnement/enseignement.

L'accompagnement artistique et la pédagogie dans ces musiques

La pratique des Musiques Actuelles en France est assez récente et nécessite des moyens particuliers en termes d'équipements :

- Les SMAC (label scène musiques actuelles) propose des locaux de répétitions à leurs adhérents (La Nef à Angoulême, La sirène à la Rochelle)
- Locaux insonorisés
- Équipements de sonorisation
- Backline d'instruments (batteries, amplificateurs, enceintes, cables...)
- Régisseurs qualifiés

Les locaux de répétitions ont un champ plus important que l'accueil de groupe.

Ils sont aussi des lieux de rencontre, de formation et de diffusion.

La pédagogie musicale y a évidemment sa place :

- Donner des cours
- Dispenser des formations pour les adhérents de ses structures
- Sensibiliser aux risques auditifs
- Se produire en format « club"

Ces lieux de répétitions et de ressources permettent d'échanger avec du personnel qualifié, des groupes professionnels, des techniciens.

Le musicien amateur y trouve des réponses à ses questions en tant que pratiquant :

- Trouver un lieu pour jouer
- S'équiper en matériel
- Trouver des musiciens avec qui jouer
- Comprendre les statuts (amateur, professionnel)
- Lire les annonces
- Lire la presse spécialisée
- Aide pour se professionnaliser et construire un projet

Les missions de l'Espace St Eutrope :

- Accueillir les musiciens amateurs et en voie de professionnalisation
- Accueillir des cours Musiques Actuelles
- Organiser des résidences/répétitions
- Accompagner des projets
- Diffuser des concerts

Ce lieu a une bonne visibilité auprès des musiciens et des enseignants spécialisés.

L'équipe accomplit un travail formidable dans la proximité avec les amateurs et les artistes, toutefois, compte tenu de l'engouement pour ces pratiques il faudrait envisager des améliorations pour continuer sa mission de service public :

- Davantage de box de répétitions pour un accueil en cohérence avec le nombre d'adhérents, de groupes
- Un espace pour accueillir le jeune public et permettre une initiation vers ces musiques
- Des locaux adaptés aux pratiques des musiques amplifiées et équipés de matériel de sonorisation de qualité
- Un Backline d'amplis et d'instruments de musique

Mais aussi :

- Des bureaux plus spacieux pour le personnel et les régisseurs
- Un véritable centre de ressources et un espace d'accueil pour le public

Effectifs des enseignants relevés sur la Ville de Saintes et dans un périmètre proche

Les musiques actuelles au sein du conservatoire de Saintes

Le Conservatoire de Saintes expérimente avec ses moyens (pas de locaux adaptés ni d'enseignants spécialisés) un atelier MAA et initie ses élèves aux différents répertoires lors de projets menés dans son établissement.

La motivation de la Professeure de Saxophone a permis de pérenniser un atelier complet autour d'un répertoire de découverte.

Ce cours a lieu dans les locaux de l'Espace St Eutrope avec la collaboration active de S.Pourpoint. C'est un premier pas encourageant qui montre que la volonté de développer les Musiques Actuelles sous forme d'atelier de groupe est bien présente dans l'établissement.

Il n'y a pas d'enseignant Diplômé Spécialisé dans les Musiques Actuelles au Conservatoire de Saintes mais l'équipe pédagogique utilise le répertoire « moderne » autant que possible pour leur propre pédagogie et dans leurs projets. L'équipe et son directeur témoignent d'une réelle ouverture esthétique en travaillant avec les musiciens locaux et les différents partenaires.

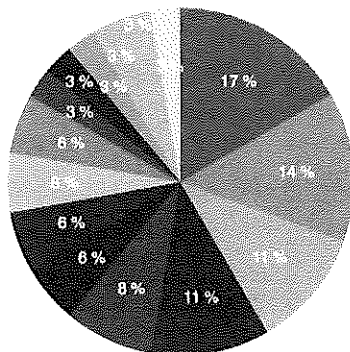
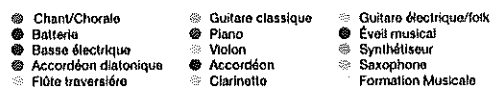
Les musiques évoluent et, avec elles, les cadres d'enseignement et de pratique.

Une coordination pédagogique serait une plus value importante dans un établissement comme celui du Conservatoire de Saintes.

Les enseignements recensés dans le domaine privé (associatif et libéral)

Enseignement privé

Instruments enseignés	Nombre d'enseignants
Chant/Chorale	6
Guitare classique	5
Guitare électrique/folk	4
Batterie	4
Piano	3
Éveil musical	2
Basse électrique	2
Violon	2
Synthétiseur	2
Accordéon diatonique	1
Accordéon	1
Saxophone	1
Flûte traversière	1
Clarinette	1
Formation Musicale	1



L'offre d'enseignement dans le privé est très diversifiée.
 Une bonne communication pour le public serait indispensable pour une meilleure visibilité.

Synthèse des instruments de la famille des MA enseignés (secteur privé) :

Claviers/synthétiseur/MAO

Un professeur propose des grands tubes de synthétiseur (Jean Michel Jarre, Vangelis...)

Il souhaite développer son activité avec l'enseignement de la MAO tout comme un professeur de guitare également en auto entreprise qui souhaite aménager un Home Studio dans ce but.

A ce jour, il n'y a pas sur le territoire d'enseignement public ou privé de cette discipline qui permet de s'approprier les outils de l'informatique musicale : prise de son/composition/production/mixage/programmation. Il y a des spécialistes, mais qui n'enseignent pas :

Ex : Baptiste Toutant du groupe « Jive me »

Ce sont des personnes qui peuvent être ressource pour le Conservatoire et les écoles associatives.

L'enseignement des Musiques électroniques est aussi un atout indéniable dans un établissement public :

- démocratisation des outils numériques
- Accès dès le plus jeune âge
- Outils créatifs et ludiques
- Discipline populaire qui attire d'autres publics

Guitare électrique et folk

Il n'y a pas de professeur dans l'enseignement public (Conservatoire) mais plusieurs en association (3) et en auto-entreprise (2)

Le public confond souvent les différents types de guitare :

- Guitare espagnole dite « classique » aux cordes nylons qui se joue en pinçant les cordes
- Guitare acoustique « américaine » aux cordes aciers dite « Folk »
- Guitare électrique

Les répertoires sont différents et les enseignants sont souvent spécialisés. Il est possible de trouver des musiciens ayant la double compétence « classique » et « actuelle ».

Basse

1 enseignant en association et 1 en privé.

Très peu d'élèves dans cette discipline.

La pratique collective sous forme d'atelier est indispensable pour une réelle progression qualitative de cet instrument. Ceci est d'ailleurs valable pour tous les instruments liés aux Musiques Actuelles mais aussi globalement dans la pratique musicale en général.

Les professeurs de basse peuvent être aussi guitariste et/ou contrebassiste (surtout dans la discipline Jazz).

Il n'est pas facile de trouver des enseignants spécialisés dans cet instrument mais il fait partie des disciplines indispensables dans un département de Musiques Actuelles.

Chant/coaching

Sur Saintes, le chant « actuel » et « variété » dispose d'une offre d'enseignement assez importante et plus particulièrement en cours privé.

L'offre est assez diversifiée : Chant variété, Gospel, « Coaching vocal »

Le chant choral s'est assez vite développé aussi bien pour le jeune public que pour les seniors.

Les esthétiques et les styles de chants sont très différents d'un professeur à un autre et le public se doit de bien se renseigner pour trouver ce qui lui convient.

L'importance de l'offre mériterait une meilleure communication afin d'informer le public des choix sur le territoire.

Piano/Eveil musical

Une enseignante en auto-entreprise rapporte qu'elle ne peut pas honorer toutes les demandes en piano et éveil musical.

Il y a une grosse demande dans ces deux disciplines.

Violon

Deux enseignants en violon dont une qui est en formation dans un autre domaine d'emploi. Peu d'offre pour cet instrument en dehors du Conservatoire.

A noter également qu'il n'y a pas d'offre pour l'Alto et le Violoncelle en dehors du Conservatoire.

Batterie

Il y a toujours eu beaucoup d'offre dans cette discipline.

Sur Saintes, on trouve des cours dans les associations ASMA, CMAS, EDMA et l'Ecole Etienne Tanguidé.

A l'instar de la danse, la batterie dans le domaine privé s'est vite développée et pour plusieurs raisons :

- Approche de la batterie par l'oralité dans les musiques Rock
- Historiquement c'est la percussion qu'on a enseigné dans les conservatoires puis par évolution, la batterie « actuelle ».
- Problématiques acoustiques qui demandent une insonorisation et un lieu adapté à la pratique de l'instrument.

Attention à ne pas confondre la Batterie « actuelle » et les percussions « d'orchestre » souvent enseignées en Conservatoire car faisant partie des Orchestres d'Harmonie et Symphonique.

A noter que l'on peut retrouver la batterie dans la percussion également, ce qui peut questionner les familles dans l'inscription de leurs enfants.

Les Associations existantes :



ASMA (Ateliers Saintais Musiques Actuelles)

La plus ancienne association dédiée aux Musiques « Populaires » propose des cours de batterie, guitares, basse, claviers, violon et accordéon diatonique. L'association semble perdre un certain nombre d'élèves et d'animateurs mais les chiffres ne sont pas forcément précis. Les changements de bureaux ont pu fragiliser la structure qui pourrait avoir certains atouts :

Ce pourrait, par exemple, être un pôle de Musiques traditionnelles si l'offre d'enseignement évoluait.

Une coordination ainsi qu'un projet pédagogique bien défini permettrait de redonner de l'énergie et une identité à cette structure qui a besoin de retrouver une motivation.

L'équipe pédagogique, comme souvent dans les structures associatives, montre une diversité de parcours (diplômes très différents).

Les entretiens témoignent d'un personnel assez isolé au sein de l'équipe.

Les locaux semblent également vétustes et inadaptés pour un enseignement qualitatif.



CMAS (Centre Musique Actuelle Saintais)

Cette association labellisée depuis peu « Rock School » propose des cours de guitare électrique, basse, batterie et chant.

Orientée Musiques

Actuelles Amplifiées elle voit le nombre de ses élèves prendre de l'ampleur.

Même si elle bénéficie d'un certain succès dû à un manque d'offre dans les domaines qu'elle propose, il n'en reste pas moins qu'elle est une structure encore jeune et en construction.

Le bureau de l'association gagnerait à être ouvert à des personnes extérieures à l'entourage de l'équipe pédagogique et ainsi y gagner en légitimité.

Le cours individuel prédomine.

Une croissance assez importante du nombre d'élèves en guitare et batterie mais pas ou peu de pratiques collectives enseignées.

Les associations misent sur le nombre d'adhérents et le cours d'instrument individuel.

D'un point de vue pédagogique ce type d'école ne peut pas proposer de cursus diplômant car il manque des disciplines indispensables pour compléter le projet actuel.

Dans l'idéal :

- pratiques collectives pour s'initier aux différents styles : Rock, Soul, Funk, Chanson, Pop, R'B
- Histoire des styles afin d'acquérir une culture musicale
- Formation Musicale spécialisée (codes, grilles, chiffrage, « par training », relevés, écoute active...)
- Perfectionnement instrumental

Il manque encore un véritable projet pédagogique adapté aux MAA.

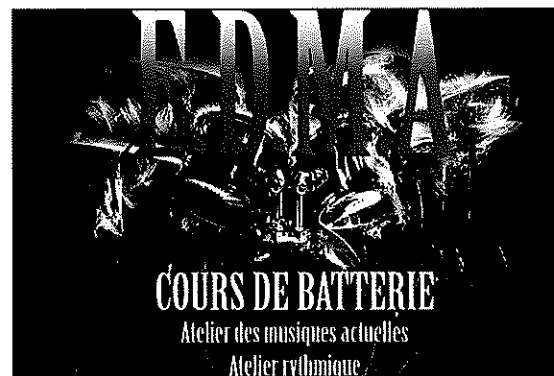
Si l'identité du CMAS se tourne vers les Musiques Actuelles Amplifiées d'obédience Rock elle se doit aussi d'offrir un panel plus large pour les adhérents et une meilleure visibilité de l'offre.

Ceci permettrait de faire le point sur les ressources pédagogiques de l'association et permettre de construire une identité significative.

Enfin l'association pointe du doigt des soucis récurrents de locaux : manque de salles et locaux non adaptés aux pratiques musicales amplifiées (insonorisation).

Pour résumer :

- Un projet pédagogique solide permettrait de consolider les objectifs de l'association
- Une coordination « officielle » permettrait d'éclaircir les rôles de chacun



EDMA (Ecole des Musiques Actuelles)

Cette association, portée par un enseignant expérimenté, propose principalement l'enseignement de la Batterie (Rock, Jazz...) mais aussi, plus récemment, un projet d'ensemble de percussions.

Elle a été créée par l'enseignant lui-même.

Le bilan qui suit l'enquête ne permet pas de dégager un véritable projet pédagogique mais la structure s'implante depuis peu sur le territoire et a besoin de temps, sans doute pour évaluer les besoins et les offres déjà existantes.

L'EDMA pourrait s'étoffer en intégrant davantage d'enseignants MA et ainsi proposer un projet d'enseignement en cohérence avec les structures déjà existantes.

Le professeur possède une grande expérience de scène et d'enseignement.

4) CE QUI RESSORT DE L'ENQUÊTE

Dans le privé l'offre d'enseignement instrumental est assez large.

Les choix ne manquent pas hormis dans certaines disciplines comme la MAO et la basse électrique/contrebasse.

Il y a une demande assez forte pour l'apprentissage chez les plus jeunes (éveil musical et découverte instrumental).

Au Conservatoire l'offre est également importante notamment pour les instruments de l'orchestre, les cordes, les vents mais aussi les claviers.

L'équipe est qualifiée et propose des répertoires variés et un ensemble de pratiques collectives.

La complémentarité existe bien sur le territoire :

- Un enseignement spécialisé qui forme des amateurs comme des futurs professionnels avec une équipe pédagogique formée et diplômée.
- Une offre privée large qui offre des prestations dont certaines font partie des esthétiques MA.

Il manque toujours un pôle proposant un cursus complet et un choix instrumental « Musiques Actuelles » :

- Batterie
- Guitare/basse
- Piano/clavier/Mao
- Chant

Les cuivres, les cordes sont aussi très présents dans ces musiques et ont évidemment leur place.

Nous formons avant tout des musiciens amateurs. Il est primordial de proposer un panel d'esthétiques large.

Concernant les pratiques collectives :

Des ateliers de pratiques collectives viennent compléter l'offre instrumentale dans les associations. Ce sont souvent des petits ensembles qui permettent de faire entendre aux parents et public le fruit du travail tout au long de l'année.

Mis à part le chant choral il n'y a pas vraiment d'enseignement des pratiques collectives spécifiques dans le secteur associatif et privé. L'enseignement étant davantage concentré sur l'instrument, souvent pour des questions économiques.

« jouer ensemble » pour un musicien, qu'il soit jeune ou déjà expérimenté, est très motivant. Nous apprenons un instrument pour jouer avec d'autres et partager.

Force est de constater qu'il y a de fortes inégalités quand à l'offre proposée autour des pratiques collectives selon les associations, le public, le privé.

Depuis l'entrée des Musiques Improvisées et Actuelles dans le paysage de l'enseignement public, il est intéressant de constater que la dominante dans le cursus n'est plus l'instrument mais la pratique collective associée à l'esthétique.

Tout cela pour dire que la pédagogie liée aux pratiques collectives est un enseignement spécifique et qu'elle doit être confiée à un personnel compétent avec une pédagogie adaptée.

5) EXPERTISE et CONCLUSION DE L'ÉTUDE

L'état des lieux révèle une offre disparate selon les domaines et instruments :

Dans les structures associatives :

- Le piano, le violon et la guitare « classique » ne sont pas beaucoup représentés

D'une manière globale :

- La batterie et guitare électrique/folk sont assez bien représentées et couvrent une demande assez importante.

- La basse électrique et les claviers (synthétiseurs) sont comme souvent sous représentés.
- Pas d'offre en MAO (Musiques Assistées par Ordinateur ou composition numérique) : développer cette discipline demande un vrai investissement (ordinateurs, cartes sons, logiciels et périphériques) et proposer cet enseignement dans le cadre d'un Pôle Musiques Actuelles serait bénéfique en terme de visibilité et d'attractivité.
- Les musiques liées aux pratiques collectives, de groupe sont aussi peu représentées : il n'y a pas ou peu d'apprentissage de la musique en groupe dans les esthétiques Jazz, Musiques Actuelles Amplifiées et Musiques Traditionnelles.

A terme le développement des pratiques collectives dans l'enseignement permet de garder les élèves dans les structures, d'amplifier la motivation, de générer des envies, des passions voir des vocations.

Les Musiques Actuelles sont un atout indéniable dans l'éducation musicale d'une cité, d'une agglomération.

- Elles sont un témoin d'une bonne santé créative.
- Elles font le lien entre les musiques « savantes » et les musiques « populaires ».
- Enseigner ces musiques c'est jouer un répertoire issu de l'histoire du 20ème et 21ème Siècle, du Mississippi Blues jusqu'aux Musiques Électroniques mais c'est aussi apprendre à créer, à composer.

La partie « création » est fondamentale dans un projet pédagogique ambitieux.

Le Conservatoire de Saintes pourrait être un lieu référent en terme d'enseignement proposant autant une formation classique, technique mais aussi tout un panel d'apprentissage lié à la composition numérique, aux Musiques Actuelles (Rock, Jazz, Musiques improvisées, Traditionnelles...) qui ferait la part belle aux répertoires comme à la création.

Il pourrait s'appuyer sur les compétences de ses enseignants mais aussi de certaines structures associatives pour peu qu'un projet commun les anime. Identifier les compétences et les projets des structures afin d'éviter les doublons et une « mauvaise » concurrence doit permettre de travailler sur un enseignement musical riche et diversifié.

Il est possible de cohabiter dans l'espace de l'enseignement musical sans forcément créer des tensions ou des clivages.

Si chaque structure met au clair son projet pédagogique, ses propres compétences et ses objectifs, la cohérence se fera d'elle même et un travail entre un réseau public/privé pourrait se faire en parfaite intelligence.

Il est souhaitable pour la ville et son agglomération de travailler dans ce sens et de travailler ensemble autour d'un projet ambitieux autour des Musiques Actuelles autant pour l'enseignement que pour la répétition et la diffusion.

6) QUELQUES SOLUTIONS

D'après mon expérience personnelle je vais tenter de proposer des solutions. Elles seront souvent liées à mon expérience en tant que professeur des Musiques Actuelles ayant obtenu le diplôme d'état il y a maintenant 16 ans.

Un département MA :

Pour les disciplines Musiques Actuelles, Jazz, Musiques Traditionnelles...la dominante pédagogique est la pratique collective sous forme d'ateliers, de petits ensembles.

C'est bien dans ce contexte que l'on fait, joue et apprend la musique.

Le cours instrumental devient alors au service du groupe.

Bien qu'il n'y ait pas de hiérarchie à faire dans une école de musique, les textes officiels mettent en avant l'importance de la pratique collective dans l'enseignement musical.

Le Conservatoire de Saintes propose d'ailleurs une multitude d'ensembles, qu'ils soient de classe (selon une famille d'instruments), liés à des projets ou à des orchestres réguliers (harmonie, symphonique...)

Plusieurs axes de travail peuvent être exploités pour créer un projet cohérent sur le territoire :

- Nommer un coordinateur pédagogique spécialisé Musiques Actuelles Amplifiées qui ferait le lien entre la structure « Espace St Eutrope », le Conservatoire mais aussi les structures associatives liées au projet. Le coordinateur enseignera également dans ses disciplines (ateliers de groupe, MAO, soutien instrumental...). Il sera également une personne référent pour développer l'enseignement des Musiques Actuelles sur le territoire
- Aider le cas échéant ces structures à rédiger leurs projets pédagogiques
- Créer des lieux de répétitions gérés par un service public (tarifs adaptés et démocratiques)

- Développer des lieux de diffusion pour les musiques amplifiées qui pourraient accueillir des groupes en devenant comme des professionnels
- Aider les associations
- Faire des conventions avec le secteur associatif s'impliquant dans le projet
- Répertoire les compétences individuelles
- Construire un projet global sur le répertoire des Musiques Actuelles avec tous les acteurs
- Créer des liens entre les projets et les enseignants. Construire un cursus spécialisé Musiques Actuelles au même titre que les autres cursus plus « classiques » en intégrant les autres professeurs et leurs différentes compétences.

Une coordination serait évidemment indispensable pour mener à bien un département ambitieux sur l'enseignement des Musiques Actuelles.

La ville de Saintes mérite d'étoffer son offre d'enseignement et de l'offrir au public en s'engageant pour son développement.

Il existe déjà des compétences techniques et humaines sur lesquelles s'appuyer cependant, il faut arriver à mettre en lumière un réel projet cohérent autour de ces musiques que l'on nomme « actuelles » et qui sont finalement celles qui s'inventent dans la cité, dans les associations et les écoles de musiques.

Une coordination pédagogique portée par le Conservatoire et travaillant avec le tissu local et associatif serait un atout majeur pour le développement des Musiques Actuelles sur le territoire.